Données sur la viande de brousse et Ebola

Viande de brousse

- Le terme « viande de brousse » désigne la viande provenant d'animaux sauvages capturés dans des régions du monde en développement, telles que l'Afrique.
- La viande de brousse provient d'une grande diversité d'animaux sauvages, dont les chauves-souris, les primates non humains (singes), les aulacodes (rongeurs) et les céphalophes (antilopes).
- Cette viande, souvent fumée, séchée ou salée, est considérée par certains comme un mets de luxe et par d'autres, une source d'alimentation essentielle.

Importation de viande de brousse aux États-Unis

- L'importation de viande de brousse est illégale aux États-Unis.
- La viande de brousse, quelle qu'en soit la quantité, interceptée à l'entrée du territoire américain est impérativement détruite, ainsi que tous les effets personnels susceptibles d'avoir été en contact avec elle.
- La saisie de viande de brousse importée aux États-Unis est passible d'une amende de 250 000 $.

Les singes et les chauves-souris sont des sources populaires de viande de brousse.

Ebola

- La maladie à virus Ebola est une pathologie rare et mortelle transmise par contact direct avec le sang ou les fluides corporels d'une personne atteinte ou décédée du virus Ebola.
- Le virus Ebola ne se transmet généralement pas par la nourriture. Toutefois, en Afrique, certaines infections humaines ont été associées à la chasse, au dépeçage et à la transformation de la viande provenant d'animaux infectés.
- Il n'existe, à ce jour, aucun cas recensé aux États-Unis de maladie humaine contractée suite à la préparation ou à la consommation de viande de brousse introduite illégalement dans ce pays.

Problèmes de santé liés à la viande de brousse

- La viande de brousse peut être infectée par des germes pathogènes pour les humains, parmi lesquels le virus Ebola.
- Le virus Ebola ne se transmet généralement pas par la nourriture, mais la chasse, le dépeçage et la transformation de la viande de brousse place les individus en contact avec le sang et les autres fluides provenant d'un animal potentiellement infecté.
- Certaines infections humaines par le virus Ebola ont été associées à la manipulation et à l'ingestion d'animaux contaminés.

Mesures à prendre

- N'importez pas de viande de brousse aux États-Unis.
- Abstenez-vous de consommer ou de manipuler de la viande de brousse.
- Avertissez vos proches de la nécessité d'éviter la viande de brousse africaine, car son importation aux États-Unis est illégale et elle peut entraîner des maladies.
- Si vous devez manipuler de la viande de brousse, portez des gants jetables. Lors du retrait de vos gants, lavez-vous fréquemment les mains à l'eau savonneuse.
- Si vous prenez la décision de consommer de la viande de brousse, assurez-vous qu'elle est parfaitement cuite.

Plus d'informations

- Pour plus d'informations sur la viande de brousse, consultez la page relative à l'importation d'animaux sur le site Web du CDC.
- Pour plus d'informations sur l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, consultez la page relative au virus Ebola sur le site Web du CDC.

National Center for Emerging and Zoonotic Infectious Diseases
Division of Global Migration and Quarantine